



ENJEUX

Ile-de-France

L'économie francilienne en bref

Auto-entrepreneurs en Île-de-France : un régime devenu moins attractif, mais prisé par les jeunes et les femmes

En Île-de-France, comme au niveau national, le régime de l'auto-entrepreneur a perdu un peu de son succès par rapport à 2010, année de son apogée. Les créateurs d'entreprises franciliens qui choisissent ce régime sont aussi diplômés que ceux qui optent pour les autres formes de créations, mais sont plus souvent des jeunes et des femmes. Un sur quatre choisit une activité spécialisée, scientifique et technique, loin devant le commerce. Les deux tiers d'entre eux montent seuls leur projet et 59 % démarrent sans moyens financiers.

En 2014, 72 200 auto-entrepreneurs ont été immatriculés en Île-de-France, soit 51 % des entreprises créées dans la région. Cependant, le régime de l'auto-entrepreneur est devenu moins attractif qu'en 2010, année de son apogée au cours de laquelle il avait été choisi par 56 % des créateurs d'entreprises franciliens. Plus récemment, depuis la requalification du régime d'auto-entrepreneur en micro-entrepreneur en décembre 2014, la part des micro-entrepreneurs a encore diminué, jusqu'à devenir minoritaire en 2016 (47 % en Île-de-France et 40 % au niveau national). Néanmoins, ce régime continue d'attirer certains profils particuliers de créateurs d'entreprises.

UNE POPULATION PLUS JEUNE, PLUS FÉMININE, MAIS AUSSI DIPLÔMÉE QUE LES CRÉATEURS D'ENTREPRISES CLASSIQUES

En Île-de-France, en 2014, un tiers des créateurs sous le régime de l'auto-entrepreneur a moins de 30 ans, contre seulement 18 % des créateurs d'entreprises dites « classiques ». Ils sont même plus jeunes qu'en 2010 où cette proportion atteignait 29 %. Ce statut entrepreneurial est aussi davantage prisé par les femmes qui représentent 37 % de ses nouveaux adeptes contre 26 % pour les créateurs d'entreprises classiques. En revanche, en Île-de-France, ces nouveaux auto-entrepreneurs sont aussi diplômés que les autres créateurs et plus diplômés qu'au niveau national : 43 % sont titulaires d'un diplôme de niveau bac+3 ou plus, contre seulement 29 % de l'ensemble des auto-entrepreneurs français.

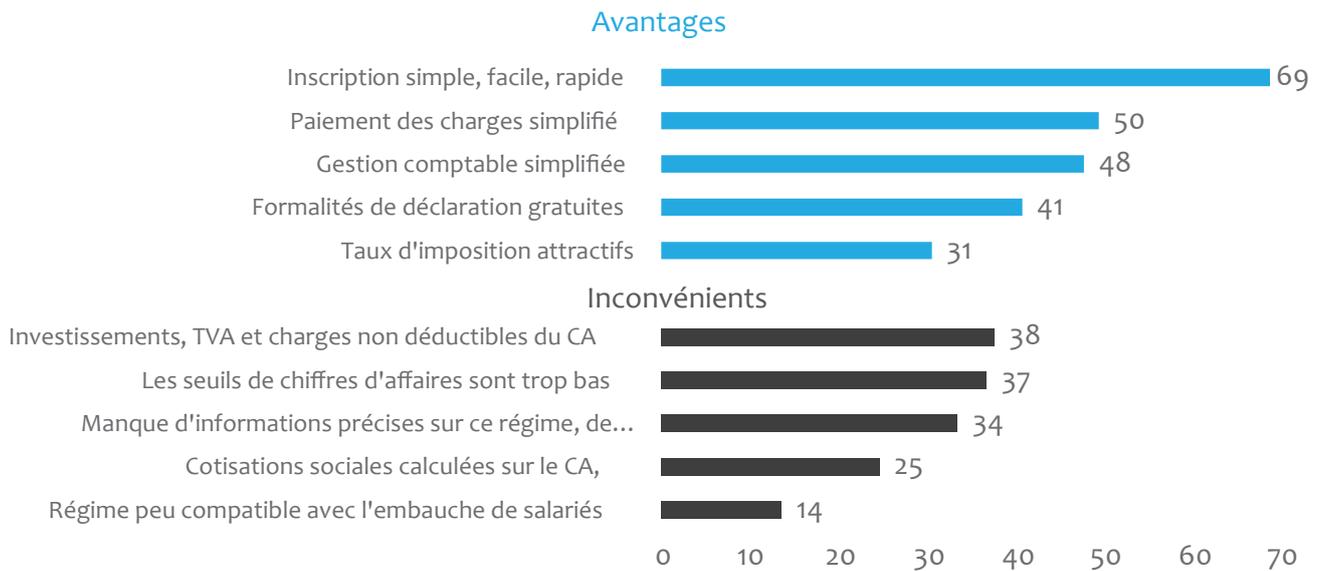
Avant de créer leur entreprise, 45 % de cette nouvelle génération d'auto-entrepreneurs franciliens étaient salariés et 26 % étaient chômeurs. Quatre auto-entrepreneurs sur dix conservent une activité rémunérée dans une autre entreprise en plus de leur activité d'auto-entrepreneur, essentiellement en tant que salarié, du privé (77 %) ou du public (17 %).

Pour les auto-entrepreneurs, créer une entreprise semble consister le plus souvent à déclarer une activité d'appoint, voire occasionnelle ou même seulement éventuelle. En effet, seuls 55 % des auto-entrepreneurs franciliens immatriculés au premier semestre 2014 démarrent véritablement une activité économique avant la fin de l'année, soit un peu moins qu'au niveau national (60 %). Et parmi ceux-ci, seuls 52 % en font leur activité principale, soit une proportion équivalente à la moyenne nationale, tandis que pour les autres il s'agit d'une activité de complément.

UN MOINDRE ATTRAIT POUR LE RÉGIME DE L'AUTO-ENTREPRENEUR

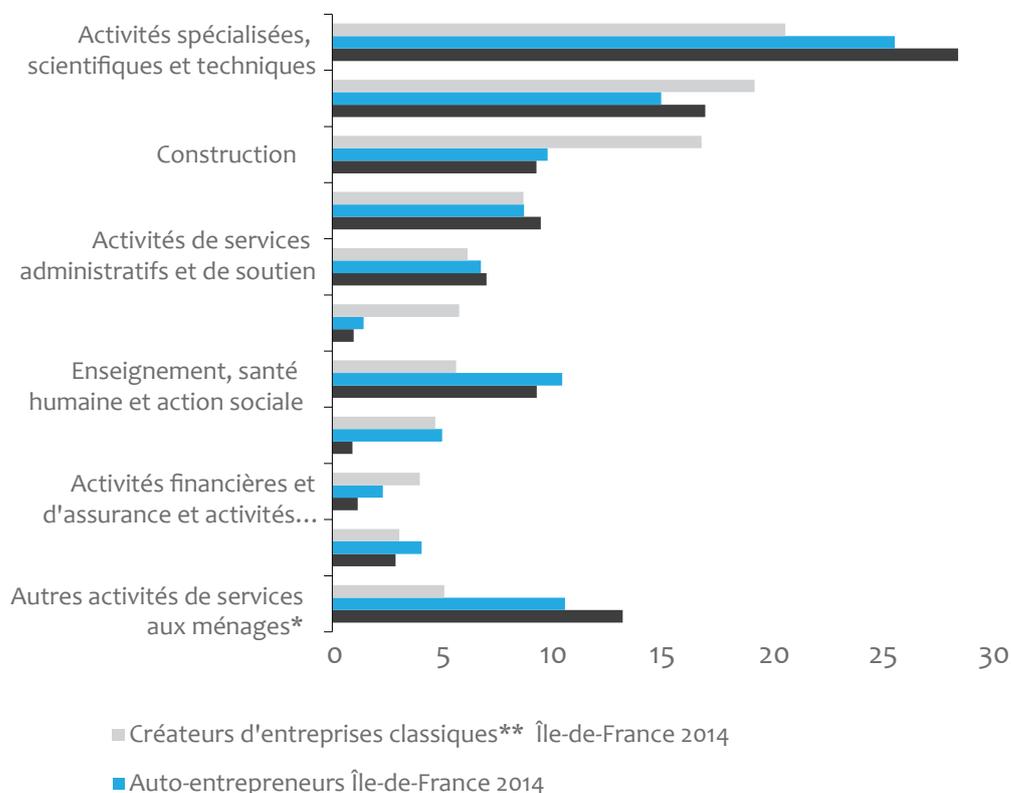
En 2014, 58 % des nouveaux auto-entrepreneurs franciliens affirment qu'ils n'auraient pas créé leur entreprise sans ce régime. Cette proportion est en forte baisse par rapport à 2010 (- 17 points). Ce constat montre que les avantages du régime sont moins souvent décisifs que juste après sa mise en place. Pour les auto-entrepreneurs franciliens, deux raisons principales ont motivé le choix du régime de l'auto-

Principaux avantages et inconvénients au régime de l'auto-entrepreneur selon les auto-entrepreneurs franciliens (en %)
De nombreux avantages au régime de l'auto-entrepreneur, mais aussi des inconvénients



Les auto-entrepreneurs pouvaient indiquer plusieurs avantages et inconvénients ; les pourcentages cumulés dépassent donc 100 %.
Source : Insee, enquête Auto-entrepreneurs 2014.

Répartition des auto-entrepreneurs selon le secteur d'activité à la création (en %)
Les activités spécialisées, scientifiques et techniques, largement en tête pour les auto-entrepreneurs franciliens



* Dont arts, spectacles et activités récréatives.
** Hors auto-entrepreneurs.
Source : Insee, enquête Auto-entrepreneurs 2010 et 2014 et enquête Sine 2014.

entrepreneur : assurer leur propre emploi (35 %) et développer une activité de complément (30 %). Si 88 % des auto-entrepreneurs estiment que ce régime présente des avantages (simplicité de l'inscription notamment), 80 % y trouvent également des inconvénients, tels que la non-déductibilité du chiffre d'affaires des charges, de la TVA et des investissements, ou les plafonds de chiffres d'affaires jugés trop bas (figure 1).

Caractéristiques des auto-entrepreneurs (en %)

	ILE-DE-FRANCE	FRANCE
	2014	2014
Sexe		
Homme	62,0	63,3
Femme	38,0	36,7
Âge		
Moins de 30 ans	32,9	29,5
30 à 39 ans	31,3	29,7
40 à 49 ans	18,8	21,5
50 ans ou plus	17	19,3
Diplôme		
Non diplômé (au plus le brevet des collèges)	16,6	19,1
Diplôme inférieur au Bac (CAP, BEP)	10,3	18,9
Baccalauréat général, technologique ou professionnel, brevet supérieur	19,2	20,6
Diplôme de l'enseignement supérieur général ou technique, dont :	54,0	41,4
Diplôme du supérieur de 1 ^{er} cycle	11,4	12,8
Diplôme du supérieur de 2 ^e ou 3 ^e cycle	42,6	28,6
Situation avant la création		
Indépendant ou chef d'entreprise	6,7	5,9
Fonction publique, secteur privé, intérimaire	45,1	44,8
Chômage	26,1	28
Etudiant, sans activité professionnelle, retraité	22,2	21,3

Champ : auto-entreprises créées au cours du 1er semestre et toujours actives au jour de l'enquête,

Source : Insee, enquête Auto-entrepreneurs 2014.

UN AUTO-ENTREPRENEUR SUR QUATRE CRÉE SON ENTREPRISE DANS UNE ACTIVITÉ SPÉCIALISÉE, SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Par rapport au régime classique, les auto-entrepreneurs franciliens créent tplus souvent dans le secteur des activités spécialisées, scientifiques et techniques (juristes, comptables, architectes, conseils...), dans les activités d'enseignement, de santé humaine et d'action sociale, ou encore dans les autres activités de services aux ménages (figure 2). Ils s'orientent en revanche moins fréquemment dans le commerce et la construction.

En Île-de-France, les activités spécialisées, scientifiques et techniques sont largement en tête des activités choisies en 2014 par les auto-entrepreneurs (26 %), devant le commerce (15 %). Les créations ont cependant légèrement reculé dans ces deux secteurs par rapport à 2010, tandis qu'elles ont fortement augmenté dans le secteur des transports. Dans ce dernier secteur, cette tendance s'est poursuivie depuis : le nombre d'auto-entrepreneurs a été multiplié par trois entre 2014 et 2016, en lien avec le développement des activités de livraison en deux-roues ou de transport de voyageurs.

MALGRÉ LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES, LES AUTO-ENTREPRENEURS FONT PEU APPEL À DES AIDESS

Comme les créateurs d'entreprises classiques, les auto-entrepreneurs franciliens bénéficient de peu d'appui extérieur. Ils sont ainsi 66 % à avoir monté seuls leurs projets.

Les moyens financiers engagés lors de la création sont très faibles, voire nuls pour la majorité des auto-entrepreneurs franciliens : 59 % n'ont rien investi pour monter leur projet, contre 50 % au niveau national, tandis que 21 % ont engagé moins de 1 000 euros. En Île-de-France, moins d'un sur dix a investi 4 000 euros ou plus dans son projet. De plus, comme les créateurs d'entreprises classiques, ils sont seulement 31 % à avoir fait appel à un dispositif d'aide publique, le plus souvent au dispositif ACCRE (Aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprises).

Cependant, 68 % des nouveaux auto-entrepreneurs déclarent avoir rencontré des difficultés lors de leur création. Les trois principales difficultés citées sont : effectuer seul les démarches (32 %), obtenir des renseignements, des conseils ou des formations (27 %) et régler des formalités administratives (26 %).

UNE PRÉSENCE TOUJOURS FAIBLE SUR LE WEB

Comme ceux de 2010, les nouveaux auto-entrepreneurs n'ont pas encore pris le virage du numérique. En effet, si 74 % déclarent utiliser internet dans le cadre de leur activité, les usages sont souvent limités à l'utilisation de boîtes mails ou à la recherche d'informations. Ils sont peu nombreux à utiliser le web pour passer des commandes ou rechercher des marchés. Ils sont seulement 26 % à avoir un site internet (ouvert ou en construction). Lorsqu'ils en ont un, ce sont

presque uniquement des sites vitrines ; seuls 4 % permettent de vendre en ligne. Les auto-entrepreneurs sont également relativement absents des réseaux sociaux : ils sont seulement 27 % à utiliser ce canal pour leur communication.

Céline CALVIER (Insee Île-de-France)
Yves BURFIN, Isabelle SAVELLI-THIAULT (Crocis de la CCI Paris Île-de-France)

D' « AUTO-ENTREPRENEUR » A « MICRO ENTREPRENEUR ».

Durant les années 2014 et 2015, de nombreuses modifications ont été apportées au régime de l'auto-entrepreneur. Désormais intitulé « micro-entrepreneur », il s'agit d'une entreprise individuelle (EI) qui est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS).

Ce que modifie le statut de micro-entrepreneur :

- simplifie le calcul des cotisations sociales et des impôts,
- crée le principe du paiement des cotisations sociales et de l'IR uniquement si un chiffre d'affaires est réalisé,
- crée une nouvelle période de paiement des cotisations sociales : en quasi simultanéité du chiffre d'affaires obtenu.

Pour en savoir plus :

<http://www.entreprises.cci-paris-idf.fr/web/creation/auto-entrepreneur-micro-entrepreneur>

SOURCES

Le système d'information sur les nouvelles entreprises (Sine) est un dispositif permanent d'observation d'une génération de nouvelles entreprises tous les quatre ans. Depuis 2010, les entreprises créées sous le régime de l'auto-entrepreneur font l'objet d'une enquête spécifique : enquête Auto-entrepreneurs. Le champ de l'étude prend en compte les 34 200 auto-entrepreneurs du champ Sine immatriculés en Île-de-France au cours du premier semestre 2014.

POUR EN SAVOIR PLUS

- D' « auto-entrepreneur » à « micro-entrepreneur » : <http://www.entreprises.cci-paris-idf.fr/web/creation/auto-entrepreneur-micro-entrepreneur>
- Burfin Y., Calvier C., Savelli-Thiault I., « Moins de chômeurs et plus de diplômés chez les créateurs d'entreprises franciliens », Insee Analyses Île-de-France n° 64, juillet 2017.
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2882241>
- « Les auto-entrepreneurs de 2014 : situation initiale », Insee Résultats, mai 2017.
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2662841>
- Beziau J., Mariotte H., Rousseau S. : « Auto-entrepreneurs immatriculés en 2014 : 54 % de ceux qui démarrent en font leur activité principale », Insee Première n° 1615, septembre 2016.
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2121605>

CROCIS de la CCI Paris Ile-de-France - 27 avenue de Friedland - 75382 PARIS cedex 08
tél. : +33 (0) 1 55 65 82 00 - fax : +33 (0) 1 55 65 82 62 - e-mail : crocis@cci-paris-idf.fr

Retrouvez toutes nos publications sur www.crocis.cci-paris-idf.fr
Suivez nous sur Twitter @CROCIS_CCI_IDF

- Responsable : Isabelle SAVELLI-THIAULT
- Industrie - Démographie d'entreprises : Yves BURFIN
- Commerce - Enquêtes - Développement durable : Julien TUILLIER
- Conjoncture - Benchmark européen : Mickaël LE PRIOL
- Services : Bénédicte GUALBERT
- Veille économique : Marielle GUERARD - Téo ARTIS
- PAO - Multimédia : Nathalie PAGNOUX
- Administration - Secrétariat : Isabelle BURGOT-LAMBERT

Directeur de la publication : Etienne GUYOT
Directeur de la rédaction : France MOROT-VIDELAINE
Rédacteur en chef : Isabelle SAVELLI-THIAULT
Maquette et mise en page : Nathalie PAGNOUX

Reproduction autorisée à la condition expresse de mentionner la source

Dépôt légal : juillet 2017 - Image : Fotolia

ISSN : 1266-3255